



AGV LECTOURE (Association Gym Volontaire Lectoure)

FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026

Avez-vous déjà pratiqué de la Gymnastique ? ☐ oui ☐ non

Nom de naissance

Nom marital

Prénom

Email

Téléphone

Date de naissance JJ/MM/AAAA :

Adresse

Code postal

Ville

*Photo d'identité
(si nouvel
adhérent)*

COTISATION POUR LA SAISON : FORMULE CHOISIE / TARIF :

MODE REGLEMENT : (possibilité d'1 échelonnement en 3 fois, le 1^{er} versement ne pouvant être inférieur à une somme forfaitaire de 30 €)

ESPECES ☐

1 CHEQUE ☐

2 CHEQUES ☐

3 CHEQUES ☐

J'autorise l'Association à photographier les cours dans le cadre de ses activités. Les images pourront être utilisées au cours d'animations et éventuellement diffusées : ☐ oui ☐ non

PROBLÈMES MÉDICAUX À SIGNALER :

Nom et téléphone des personnes à prévenir en cas d'accident :

J'autorise l'animatrice sportive à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence :

☐ oui ☐ non

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent à toutes les personnes adhérentes à l'Association AGV Lectoure dont le siège social est le suivant :

Association AGV Lectoure

Les Chartes

32700 LECTOURE

N° Siret : 527 685 358 00014 – Code A.P.E : 9312Z

1 – La saison commence le 8 septembre de l'année 2025 et se termine le 30 juin de l'année 2026. D'éventuelles prolongations ne peuvent avoir lieu que sur l'initiative de l'association AGV Lectoure.

2 – Les cours n'auront pas lieu pendant une partie des vacances scolaires, et en cas d'impératifs professionnels de l'animatrice.

3 – Les cours ont lieu aux jours et horaires définis par l'association AGV Lectoure et sont susceptibles de modification.

4 – Les cours ont lieu dans les lieux définis par l'Association AGV Lectoure et tels que mis à disposition par la Mairie de Lectoure.

5 – Les adhérents s'engagent à respecter les conditions d'hygiène en se présentant aux cours et se munir d'un tapis, une serviette et une paire de chaussures propres.

6 – Les adhérents s'engagent à payer leur cotisation telle que définie à l'inscription, règlement par chèque bancaire (possibilité d'1 échelonnement en 3 fois, le 1^{er} versement ne pouvant être inférieur à une somme forfaitaire de 30 €).

7 – L'inscription aux cours est individuelle.

8 – Les adhérents s'engagent sur la véracité des informations demandées lors de leur inscription.

9 – Détail des formules proposées et des tarifs, ces tarifs comprennent, le prix de la licence reversée à la Fédération Française D'Education Physique & de Gymnastique Volontaire FFEPGV ainsi que la cotisation au Comité Départemental du Gers CODEP 32 et les frais de fonctionnement de l'Association.

Soit :

➤ Adultes

- 25 € Part Fédération (FFEPGV) pour la licence,
- 5,50 € Part Comité Départemental d'Auch (CODEP),

➤ Jeunes -18 ans

- 20 € Part Fédération (FFEPGV) pour la licence Jeunes -18 ans,
- 2,80 € Part Comité Départemental d'Auch Jeunes -18 ans (CODEP),

TABLEAU DES TARIFS EN ANNEXE

10 – L'AGV Lectoure se réserve la possibilité de pratiquer tout tarif préférentiel répondant à des opérations de promotion commerciale sous le terme "d'offres découvertes".

11 – Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué.

12 – Les adhérents s'engagent à se conformer aux modalités d'inscription définies par l'AGV Lectoure et à fournir tout renseignement sur leur situation médicale et leur identité.

13 – L'Association décline toute responsabilité en cas de vol (argent, bijoux, vêtement...).

14 – Les participants aux séjours, sorties, randonnées s'engagent à régler leur participation conformément aux tarifications proposées par l'AGV Lectoure.

15 – Les dates, les modalités ainsi que le montant des tarifs promotionnels sont définis par l'association.

L'AGV Lectoure vous remercie infiniment de votre compréhension ainsi que de votre collaboration et vous souhaite une très belle saison sportive.

Fait à :

Le :

Signature précédée de Lu(e) et approuvé(e) :